COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

Jeudi 12 novembre 2015 – CAUMONT

COMPTE-RENDU

Etaient présents:
Collège régional : François CALVET, Rolande SASSANO.
Collège départemental : Henri NAYROU, Christine GASTON, André ROUCH.
Collège communal : Patricia QUINAT-RAYNAUD, Emily STOTER, Louis BLAZY, Maurice BACHELET, Torcuato RUIZ ALFARO, Antoine DUBURCQ, Guillaume CANIL, Yves GAREL, Michel RIETHMULLER, Jeanne-Marie BARRE, Arlette OURTEAU, Michel BOUCHE, Marc DUMONT, Jean-Jacques MERIC, Jean-Christophe DANDIEU, Annick CHANOT, Hervé CLAUSTRE, Pascal AUDABRAM, Jocelyne SOUM, William ACKROYD, Jean-Noël VIGNEAU, Simon BAVARD, Jean-Paul ROUQUIER, Stéphane GRANIER, Francis ROIG, Galaad BONFILS, Pierre PARIS, Marc DELANGRE, Yvan GROS, José MEGRET, Sandra CAZAUX, Claude PUJOL, Kay MONTAGNE, Michel DEJEAN, Laurent BORDES, Claude RICHARD, Guy ENDRON, Jean-Charles THORRE, François MURILLO, Marie-Christine DENAT–PINCE, Nathalie AURIAC, Catherine MERIOT, Guy PIQUEMAL, Christiane ODON, Pierrette LAPEYRE, Pierre MIQUEU, Thierry TARIOL, Jean-Michel HUET, Jean-Claude BAREILLE, Edmond FAUP, Geneviève ARNAUD, Colette ROMIER, Michel ICART, Bernard CAVAILLE, Jacqueline MAURAN, Gilbert COUVREUX.

Ont donné pouvoir :
Collège régional : Marc CARBALLIDO à Rolande SASSANO.
Collège départemental : Christine TEQUI à André ROUCH.
Collège communal : Paul BEGOU à Thierry TARIOL, Jean-Michel GARINO à Gérard PIQUEMAL, Jean-Claude COMMENGE à Jean-Claude BAREILLE, Alice DELPONT à Gérard PIQUEMAL, Thierry PORTET à Marie-Christine DENAT-PINCE, Claude TERON à Jean-Claude BAREILLE, Georges POULET à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Rose BALAGUE à Jacqueline MAURAN, Raymond BERDOU à Hervé CLAUSTE, Patrice COMMENGE à Hervé CLAUSTRE, Didier MAZERIES à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Frédéric BONNEL à Jean-Noël VIGNEAU, Claudine LE GUILLOU-DEVOS à Thierry TARIOL.

Excusés ou absents :
Collège régional : Malika KOURDOUGHLI, Philippe CALLJA, Martin MALVY
Collège départemental : Alain BARI, Eric DONZE.
Collège communal : Jean Luc FERNANDEZ, Adeline MADUIT, Marie-Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Nicolas GRESLE, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Alain DE LA CRUZ RUEDA, Claude DUPUY, Marc MAGE, Anthony PAROLIN MAURETTE, Michel ANQUET, Michel IMBERT, Maxime DANGLA, Hélios MENGUEZ, Aurélie MIR, Franck GINGER, Marie BALTAZAR, Michaël STEPHAN, Claude AYNIE, Marie Pierre BORDES, Myriam PEAT, Marc MARTY, Nathalie DUPUY, Nicole LACAZE, Cécile MENDOUZE, Michel ASFAUX, Violaine RICHL, Guillaume MEURISSE, Christian CARRERE, Enguerrand BORDEAU, Wilm WIJNEN, Yves GREVIN, Jean-Louis ATTANE, Bernard DEFFARGES, Huguette TOURRET, Didier PIQUEMAL, Michel COLIN, Guillaume VAYSSIERES, Denis MIAILHE, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPLAIN, Martine CRESPO, Denis BELARD, Pierre BATAGLIERI, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélita SENTENAC, Michel LIMOGES, Anne CAUBERE, Monique RALUY, Sylvie DURAND, Céline MANTHEY, Antoine RODRIGUEZ, Christian SOUCASSE, Maxime ALOZY, Denis ROUSSEAU, Jacques BERTRAND, Jean-Louis ROGALLE, Sophie COSTESEQUE, Janine PASCAL, Gérard GRANGER, Michel SUBRA, Antoine DESDOIT, Thierry TOURNE, Christine TOUGNE, Fabrice BENETOUX, Guillaume JOLIBERT, Valérie CLERGUE, Sophie ESTEULLE, Laurence LETURGIE, Magay DE GARABY, Damien BAREILLE, Eliane JASPARD, Gabriel FAURE, Gisèle SOLER, Jean Michel PICARD, Alain SERVAT, Pascale DEJEAN, Didier PEYROU, Roland MOLE.

.

Le Maire de Caumont, Jean-Jacques MERIC, accueille l'assemblée et remercie le SMPNR pour sa présence. Le Président le remercie pour son accueil et propose de commencer la réunion.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte rendu de la réunion du 29 avril 2015 à Ganac. Le Comité syndical l'approuve à l'unanimité.

II – FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Décision budgétaire modificative

Camille JAUDIN présente la proposition de décision modificative. Elle inscrit de nouvelles recettes et dépenses liées à l'exécution du programme d'actions. A l'unanimité le Comité syndical l'approuve.

Décisions relatives aux personnels

Le Syndicat mixte est amené à ajuster l'adéquation des grades et des emplois aux compétences qu'il détient et qu'il doit mettre en œuvre pour la bonne réalisation de ses missions, en application de la Charte du PNR. Cela conduit à soumettre à l'approbation de l'assemblée, et à avis du CTP du Centre de Gestion, un certain nombre de créations d'emplois – NB : à effectifs constants -. Ainsi le Président soumet la création de deux emplois d'ingénieur principal et d'un emploi de rédacteur principal 1ère classe.

Le Président rappelle que le Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises a obtenu le classement démographique + de 2000 habitants. Il explique qu'il est possible de créer les emplois d'Ingénieur Principal, rédacteur principal 1ère classe et adjoint administratif 1ère classe. Le Président rappelle que la création de ces emplois permet aux agents d'évoluer dans leurs carrières : il ne s'agit pas d'augmenter le nombre d'agents au sein de la structure.

Le Président propose la création de deux emplois d'Ingénieur Principal, un emploi de rédacteur principal 1ère classe et un emploi d'adjoint administratif 1ère classe.

A l'unanimité le Comité syndical approuve ces propositions.

IV – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Le Président explique que le projet de budget 2016 se prépare dans un contexte complexe du fait d'un certain nombre de facteurs.

Ainsi il explique que d'une manière générale, la contraction des finances publiques rend plus difficile l'élaboration des plans de financement prévisionnels des opérations envisagées, et suppose un travail préparatoire plus long et plus fastidieux, avec une charge administrative plus lourde.

Le Président précise que la mise en route par la nouvelle Autorité de Gestion des nouveaux dispositifs européens sur la période 2014-2020 se poursuit mais subit un certain décalage chronologique s'agissant de plusieurs mesures intéressant spécialement le Syndicat mixte : par exemple Leader, stratégies forestières locales sur Feader, mesures FEDER… Les nouveaux critères et les nouvelles modalités de mise en œuvre (ex. planchers de dépenses, fonctionnement par appels à projets…) laissent aujourd'hui entrevoir un bénéfice moindre des crédits européens que sur la précédente période et avec de surcroît un concours plus faible au financement de l'ingénierie spécialisée du SMPNR.

Enfin, il ajoute que la réforme territoriale et les mécanismes de fusion en cours modifieront le paysage institutionnel dans lequel s'insère le PNR. En particulier, la mise en place de la nouvelle Grande Région pourra être susceptible de ré-interroger les stratégies et politiques régionales et leurs rapports au PNR. En amont, la mise en place de la nouvelle gouvernance régionale début 2016 pourrait impacter les calendriers des décisions de la Région sur les plans d'actions proposés par le SMPNR.

Dans ce contexte, Camille JAUDIN expose les grandes lignes des orientations budgétaires pour l'exercice 2016. Elles ont été étudiées par le Bureau lors de sa réunion du 17 septembre.

Les orientations s'appuient sur une stratégie de maîtrise des dépenses, voire de diminution dans certains postes. Les recettes présentent une diminution du fait de l'attente de la mise en place des enveloppes européennes. A ce jour, l'équilibre peut être atteint grâce à l'utilisation d'une partie de l'excédent budgétaire cumulé, qui se verrait ainsi sensiblement réduit dans la perspective de l'année 2017 et des suivantes.

* Charges structurelles et charges externes liées au fonctionnement de la structure : assurances, fournitures diverses, gestion courante, prestations de services... Grâce au plan d'économies mis en œuvre par le Syndicat, ces charges ont été diminuées en 2014 et ont pu être stabilisées en 2015. Pour 2016, il est proposé de poursuivre cet effort.

* Charges de personnel : permanents, contractuels et stagiaires. Les charges de personnel ont été de nouveau maitrisées en 2015. Pour 2016, il est proposé de stabiliser la masse salariale dans l'attente du démarrage des nouvelles programmations européennes.

* Plan d'actions : la proposition reprend aujourd'hui les actions pour lesquelles le Syndicat a reçu les notifications. Ces actions font donc partie des programmes de 2013, 2014 et 2015. Les charges liées à ces actions représentent 2/3 des charges du chapitre 11. Les dépenses liées aux actions sont diminuées dans l'attente du démarrage des nouvelles programmations européennes.

* Investissement : cette année encore, la section d'investissement présente de forts montants du fait de l'action « Réintroduction du bouquetin ». Pour ce dossier, le Syndicat est en attente des notifications au titre du programme de l'année 2015. L'ensemble des dépenses d'investissement est financé grâce aux écritures d'amortissements. Afin de diminuer cette charge qui pèse artificiellement sur la section de fonctionnement, il sera étudié la possibilité de ne pas amortir les bouquetins.

* Recettes : est proposée une stabilisation de la cotisation des communes à 2,58 € par habitant. En sus des cotisations statutaires de ses membres, le Syndicat mixte s'attachera également à mobiliser à plein les concours financiers divers pour financer son fonctionnement (notamment son ingénierie), son plan d'actions et son programme d'investissement : Etat (FNADT, Ministère de l'Ecologie, Commissariat de Massif…), Europe (FEDER, FEADER…), Agence de l'Eau, ADEME, partenariats d'entreprises…

L'ensemble du budget est à ce stade d'élaboration équilibré grâce à une utilisation de l'excédent cumulé de 200 000 € environ. Aussi l'objectif est mobiliser plus de fonds, notamment européens, afin d'augmenter les recettes. Le total conduit à un budget à équilibrer en dépenses et recettes à un niveau prévisible d'environ 2 million d'euros.

Sur proposition du Président, le Comité syndical examine et débat des orientations budgétaires 2016.

III – PROGRAMME D'ACTIONS

« Pyrénées gourmandes » : présentation de la nouvelle offre de coffrets « Marque Parc » (réf. Charte art. 5.4 et 8.7)

Laure LETARD présente l'offre de produits « Pyrénées Gourmandes » (3 coffrets de produits alimentaires et artisanaux « Marque Parc »), portée par la Maison de Parc « Les Terroirs du Plantaurel » en partenariat avec le SMPNR. Chaque coffret est proposé dans une belle boîte en carton réalisée artisanalement et personnalisée par Vallées Villages Montagnes (VVM), entreprise d'insertion professionnelle située à Tarascon-sur-Ariège.

La constitution de cette offre a pour but de donner de nouvelles idées cadeaux tout au long de l'année, et pourquoi pas, pour les colis de fin d'année. Ces coffrets viennent remplacer le bon de commande de produits locaux proposé lors des dernières années. Ils sont disponibles directement dans les différents points de vente de l'APAJH ainsi que sur le site internet des Terroirs du Plantaurel (www.lesterroirsduplantaurel.com/).

Lancement de la nouvelle gamme de produits Marque Parc «sapins de Noël » (réf. Charte art. 5.4)

Julien VIAUD détaille l'état d'avancement du marquage « Parc » de produits et services et le nombre de gammes aujourd'hui concernées. Il présente la gamme de produits marqués « Parc » portant sur les sapins de Noël, notamment le cahier des charges définissant les caractéristiques des produits.

Puis Michel VUILLIER présente son entreprise France Sapin Bio, située à Montjoie en Couserans et ses produits.

Enfin Julien VIAUD annonce que la réunion se terminera par la découverte de productions originales à déguster, à base de sapin, préparée par Karine SIMON d'IMAGINHERBE.

V – POINTS D'INFORMATION ET POINTS DIVERS

Plusieurs agriculteurs interpellent le Président à propos de leurs interrogations sur l'extension de zones Natura 2000 dont le SMPNR assure l'animation. Matthieu CRUEGE leur explique que sur ces zones il n'y a pas de contraintes supplémentaires et leur propose une réunion avec les techniciens du SMPNR concernés afin d'échanger et de leur transmettre toutes les informations nécessaires.

Henri NAYROU, Président du Conseil départemental, souligne l'implication du SMPNR dans le développement économique du territoire, et ajoute que cette réunion l'illustre bien.

Rolande SASSANO, Conseillère régionale, remercie le SMPNR pour son travail et exprime son plaisir d'y avoir participé.

Philippe SAUVANNET, Sous-Préfet de Saint Girons, ajoute que le dynamisme du Syndicat est remarquable.
Le Président les remercie et clôt la réunion.
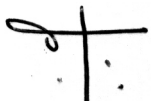
Le Président
André ROUCH